



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 5 juillet 2022

Délibération n° 2022-063

Nombre de Conseillers

En exercice :	23
Présents :	16
Pouvoirs :	3
Votants :	13
Majorité absolue :	7

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le vingt-neuf juin deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Séverine MARCHAND, Maire.

Etaient présents

Séverine MARCHAND, Maire,
Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Anne-Laure PASCO, Benoît BOULLET, Adjoint,
Jean GERARD, Marc LERAY, Maryse MOINEREAU, Patrick COLLET, Sylvie ORIEUX, Noëlle POTTIER,
Marie-Anne BOURMEAU, Mylène VARNIER, Ollivier LERAY, Stéphane BERNARDEAU, Nicolas LEPINE, Conseillers municipaux.

Excusés représentés

Denis DUGABELLE a donné pouvoir à Daniel BENARD
Dominique LASSALLE a donné pouvoir à Marc LERAY
Marie-Andrée RIBOULET a donné pouvoir à Sylvie ORIEUX

Absents non représentés

Jacky VINET, Katia GOYAT, Ingrid BENARD, Giovanni GUERIN

Secrétaire de séance : Jean GERARD - Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 31 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

Objet : Exercice 2022 – Subventions aux associations

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les demandes de subventions formulées par divers organismes ou associations au titre de l'année 2022,
Vu l'avis de la Toutes commissions du 28 juin 2022,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le montant des subventions 2022 ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Voté pour 2022 Montant en €
<u>ANCIENS COMBATTANTS</u>	
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)	96.00
Union Nationale des Combattants (UNC)	686.00
<u>HABITAT – ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE</u>	
Société de Chasse	660.00
<u>ENSEIGNEMENT - EDUCATION</u>	
Association Parents René Cerclé	4 000.00
A.P.E.L. Ecole Notre Dame	4 000.00
<u>CULTURE - LOISIRS</u>	
Abacada	3 336.00
Réveil Plainais	2 720.00
Danser à La Plaine	396.00
Danse et vous (nouvelle association)	700.00
Les Comédiens en Herbe	800.00
Festi'char	500.00
Club de Lecture	279.00
<u>SPORT</u>	
Océane Football Club	1 798.00
Carrom club (nouvelle association)	300.00
Club Badminton Côte de Jade	212.00
Association d'Entretien Physique du Pays de Retz (AEPPR)	210.00
<u>ŒUVRES CARITATIVES - ACTION SOCIALE</u>	
ADAR	514.00
ADMR de Pornic	153.00
A.D.A.P.E.I. Section Pays de Retz	500.00
M.D.P.A Portage des repas à domicile	600.00
Aide à Domicile pour tous	94.00
Don du Sang Bénévole	200.00
Restos du Cœur	1 200.00
Croix Rouge Française	250.00
<u>AUTRES</u>	
Association des Plaisanciers de La Plaine (APLP)	1 600.00
Protection civile (Ukraine)	1 000.00
Amicale du Personnel Commune de La Plaine-sur-Mer	300.00
<u>TOTAL DES SUBVENTIONS</u>	27 104.00

- **DIT** que les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 6574 du budget principal 2022.

Séverine MARCHAND
Maire

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Nantes ou par l'application de l'article L.411 du Code de Procédure Administrative.
AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire
site www.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire

044-214401267-20220706-3-DE

Réception par le Sous-Préfet : 06-07-2022

Publication le : 06-07-2022



Le Maire,

Séverine MARCHAND